



Proposition de stage Déploiement à titre expérimental du dispositif d'autostop organisé « Rézo Pouce » dans le Haut-Couserans

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises a été créé en mai 2009 ; il regroupe 141 communes situées en zone de montagne et de piémont. Il occupe la moitié de la surface du département de l'Ariège et rassemble 30% de sa population.

« Un Parc naturel régional est un territoire aux patrimoines naturels, culturels et paysagers riches mais menacés et qui fait l'objet d'un projet de développement fondé sur la préservation et la valorisation de ces patrimoines. Ce projet est exprimé dans la Charte du Parc. C'est un territoire habité où l'homme est au cœur de la réussite du projet ». Pour plus de précisions sur le projet du territoire : <http://www.parc-pyrenees-ariegeoises.com>

Suite à l'élaboration du Plan Global de déplacement de l'Ouest du PNR des Pyrénées Ariégeoises, le Parc a répondu à l'appel à projet du Commissariat de Massif des Pyrénées « Mobilité des personnes, des biens et des services marchands et non-marchands dans le Massif des Pyrénées ».

Parmi les actions de mobilité durable que le PNR a proposé d'accompagner, figure l'expérimentation du dispositif d'autostop organisé REZO POUCE, sur le territoire du Haut Couserans. Ce territoire de montagne et de faible densité a fait l'objet en 2015 d'une étude sur la mobilité des jeunes de 15 à 24 ans où l'autostop et le covoiturage étaient identifiés comme des pratiques courantes mais qui nécessitaient d'être « sécurisées » voire institutionnalisées.

Cette action s'inscrit dans un contexte où l'offre de transport régulière ne répond pas aux besoins de déplacements des résidents. Le recours à la voiture, en autosolisme, est par conséquent fort.

Suite à un appel à manifestation d'intérêt adressé aux communes du Haut Couserans, le périmètre d'expérimentation concerne 14 communes. Ce périmètre qui constitue une partie de la communauté de communes Couserans Pyrénées, créée au 1^{er} janvier 2017, doit pouvoir s'étendre au réseau d'expérimentation dont Saint-Girons, principal pôle générateur de déplacement du Couserans.

MISSIONS DEMANDEES :

Après avoir considéré les éléments de contexte (organisation territoriale, évolution des cadres d'intervention via les lois de transition énergétique, loi NOTRe..., état de l'art des expérimentations en matière des nouveaux usages partagés de la voiture en milieu rural...), il s'agira de mettre en œuvre, d'animer et d'évaluer le dispositif expérimenté d'autostop organisé sur le périmètre :

- Organisation du déploiement du dispositif (Recensement, identification des aménagements nécessaires à la sécurisation de l'autostop) et structuration du réseau d'acteurs relais et de points d'information (lieux d'information, personnes référentes, ...) ;
- Définition de la campagne de communication et d'animation pour constituer une masse critique d'utilisateurs ;
- Définition et lancement d'une démarche de suivi et d'évaluation de l'expérimentation ;
- Organisation du transfert de l'expérimentation à la Communauté de communes Couserans Pyrénées.

ENCADREMENT DE LA MISSION

Ce stage se déroulera sous la responsabilité de la directrice adjointe du PNR des Pyrénées Ariégeoises en charge de l'énergie et du climat.



DUREE DU STAGE

4 à 6 mois. Début de mission idéalement mi-fév. 2018.

PROFIL ET COMPETENCES REQUISES

Formation de niveau Master en Aménagement du territoire, géographie, sciences sociales, ingénierie de projet, en Transport...

Aptitude et intérêt pour le travail en mode multi-acteurs et en équipe pluridisciplinaire

Capacité d'écoute, esprit de synthèse et d'analyse, réactivité, sens de l'organisation ; l'expérience de l'animation de groupes de travail est un plus

Connaissances du fonctionnement des collectivités

Bonne expression écrite et orale, concision de l'expression

Parfaite maîtrise de l'outil informatique, notamment des logiciels sur PAckOffice

Seraient appréciées : maîtrise des logiciels SIG (Qgis, ArcGIS) connaissance du territoire,

CONDITIONS DE STAGE

Résidence administrative en Ariège, dans les locaux du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises, à Montels

Permis de conduire et véhicule personnel indispensables.

Indemnité de stage : 30 % du SMIC, plus prise en charge des frais de déplacements (barème de la fonction publique)

Logement à la charge du stagiaire.

CONTACT :

Luce RAMEIL – Directrice adjointe du PNR PA

Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises

Pôle d'activités – Ferme d'Icart

09240 MONTELS

Tel : 05 61 02 71 69

Courriel : l.rameil@parc-pyrenees-ariegeoises.fr

Envoyer lettre de motivation MANUSCRITE + CV avec photo avant le 15 Janvier 2018.